Webinaire Comité Ille et Vilaine de Basketball

11/03/2021



Sommaire

Les missions de votre OPCO

Perspectives 2021

Critères 2021 et politique conventionnelle

Offre de services/ Liens utiles/interlocu teurs



Opco: les missions



Bilan 2020

2021

Perspectives ??





OPCO: Opérateur des COmpétences

 Secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

5 Missions principales:

- Accompagner le développement de l'alternance
- Accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement des TPE PME
- Accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi
- Accompagner les mutations économiques
- Développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs)

BILAN 2020:

- Plus de 20 000 Entreprises adhérentes
- 94% de moins de 50 salariés
- 80 000 salariés (emploi principal)
 - 127 M€ engagés
 - 32 632 stagiaires formés
 - **2,2M€** de FNE Formation

9 231 contrats en alternance :

- **8 640** contrats d'apprentissage
- 591 contrats de professionnalisation

Soutien à l'investissement des CFA:

22 CFA soutenus par l'Afdas

561 K€ soit 30% de la dotation totale

Perspectives 2021

Accompagnement de la branche : ☐ Une continuité des projets « branche » : ☐ Cartographie des métiers du sport => juin 2021 ☐ Travaux sur les CQP ☐ Refonte du catalogue sport ☐ Etc
Gestion : ☐ Une Centralisation de la gestion à partir du 01/02/2021 : ☐ harmonisation des pratiques, des délais de traitement etc
Conseil : ☐ Un service de proximité renforcé ☐ Un accompagnement à la mobilisation du FNE Formation
Un offre de services enrichie



Calendrier de collecte MS 2020 - MS 2021

Entreprises de moins de 11 salariés

Entreprises de 11 salariés et +

Au 1er mars 2021

Versement

=> sur les masses 2020

=> Sur le légal :

CUFPA: 0,55%+0,5916%

- + conventionnel
- + CDD



+ volontaire

Versement

=> SOLDE 2020 du légal CUFPA

* conventionnel

+ CDD

+>4

★ volontaire

+ ACOMPTE de 60%

de la collecte légale sur la MS 2020 (CUFPA: 1%+0,5916%)

+ CSA pour entrep. de 250 salariés et + Entreprises de moins de 11 salariés

Entreprises de 11 salariés et +

Au 15 septembre 2021

Versement d'un

ACOMPTE de 40%

=> sur la MS 2020

=> Sur le légal

CUFPA: 0,55%+0,5916%

+1% CPF CDD

Versement d'un

ACOMPTE de 38%

=> sur la MS estimée 2021

=> Sur le légal CUFPA : 1%+0,5916% Toutes Entreprises

Au 1^{er} mars 2022

Solde de la MS 2021

> pour toutes les entreprises

> > à l'Afdas

2022

1er janvier

Collecte par les
Urssaf sur les
masses 2022

Des seules contributions légales

Nouveauté 2021



Entreprises de moins de 11 salariés

Entreprises de 11 salariés et + Toutes Entreprises

Rappel des taux des contributions conventionnelles de la branche du sport (en % de la masse salariale brute MSB -)

	- de 11 sal	11 à 49 sal	50 à 299 sal	+ 300 sal
Contrib. conv.	1,05	0,20	0,15	0,10
Contribution formation bénévole	0,02	0,02	0,02	0,02
Total	1,07	0,22	0,17	0,12

Professionnalisation

Plan de développement des compétences

Politique conventionnelle

Critères 2021

Ces modalités de financement sont dans la limite des budgets disponibles. Les instances paritaires de l'Afdas peuvent être contraintes de modifier ces règles en cours d'année. L'information sur les plafonds n'engage l'Afdas qu'au jour de la réception de la FDAS demande de prise en charge.

2- Critères 2021 Alternance:

Contrats de professionnalisation Financement au barème =)

Contrats
d'apprentissage
Financement au coût
contrat selon accord de
branche



Certification/qualification	Niveau de la formation	Spécificités	Taux horaire de prise en charge
Dialâmes et titres à	Niveaux 7 & 8 Bac+5 : master 2		15€
Diplômes et titres à finalités professionnelles : Titres RNCP, diplômes	Niveau 6 : Bac+3 ou Bac+4 : licence pro		14€
nationaux	Niveaux 5 & infra:	Cœurs de métier	13€
	CAP, BAC, BAC+2	Métiers transverses ou supports	9.15€
Certificats de Qualification	Tous niveaux	Portés par les branches adhérentes	15€
Professionnelle (CQP)		Portés par d'autres branches	12€
Reconnaissance	*	Cœur de métiers	13€
convention collective (CCN)		Métiers transverses ou supports ou Formation délivrée en interne	9.15€
Acquisition de compétences ciblées	Sans niveau	Contrat de professionnalisation expérimental : convention tripartite entreprise/Opco/salarié	15€ pour une formation de moins de 400 heures 9.15€ pour une formation de 400 heures et plus

	Situation de handicap	25€/h
	Public nouvelle chance	15€/h
Publics spécifiques	Salariés de GEIQ : Groupement d'employeurs insertion qualification	19€/h pour un plafond maximal d'engagement de 12 000 € par contrat





Suite critères 2021 ALTERNANCE :

- Dépenses liées aux contrats de professionnalisation :
 - Formations tuteur : coûts pédagogiques dans la limite d'un plafond de 15€/h/stagiaire et d'une durée maximale de 21 heures.
 - Aide à l'exercice de la fonction tutorale : 115 €/mois/salarié en contrat de professionnalisation pour une durée maximale de 12 mois, si le tuteur a suivi une formation à l'exercice de la fonction tutorale.
- Contrats d'apprentissage :
 - Aide à la fonction de Maître d'apprentissage : 115 €/mois/salarié en contrat d'apprentissage pour une durée maximale de 12 mois, si le maitre d'apprentissage a suivi une formation à l'exercice de la fonction maitre d'apprentissage uniquement pour les entreprises de moins de 50 salariés

2- Critères 2021 : Le plan légal

Fonds mutualisés Plan légal 2021 Entreprises moins de 50 salariés :

Critères



Objectif : Augmenter la capacité d'investissement formation pour compenser la charge supplémentaire de la TVA pour les Entreprises de moins de 50 non assujetties :



Entreprises de moins de 11 salariés :

- Plafond de 3 200 € /an pour les entreprises assujetties à la TVA;
- Plafond de 3 350 € /an pour les entreprises non assujetties à la TVA

Entreprises 11 salariés à 49 :

- Plafond de 3 800 € /an pour les entreprises assujetties à la TVA;
- Plafond de 4 200 € /an pour les entreprises non assujetties à la TVA



2- Politique conventionnelle de la branche sport :

Rappel
des Obligations en
matière de formation
professionnelle

Spécifique à la branche Sport

 Adapter les compétences des salariés à leur poste de travail

 Contribuer au financement de la formation professionnelle

 Disposer d'un diplôme pour encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération





Enjeux pour la branche du sport

4 Enjeux pour la Branche du sport :

- Accompagner la professionnalisation et le développement des structures sportives
- Favoriser l'accès à la profession règlementée d'éducateur sportif et aux métiers du Sport
- Contribuer à l'évolution professionnelle des professionnels du sport tout au long de leur vie
- Organiser les conditions efficientes de mobilité professionnelle et de reconversion des professionnels du Sport





Une politique conventionnelle qui répond à ces 4 Enjeux :

5 dispositifs*



Actions individuelles

Dirigeants bénévoles

Catalogue de branche

Politique Conventionnelle de la branche Sport

Actions collectives

Appui-Conseil carrière
Sportifs et
Entraîneurs
professionnels



Les actions individuelles

Dispositif mobilisable pour les Bénévoles ayant des mission de direction et gestion d'une structure tels que Président, Vice-président, Trésorier ou membre d'une instance dirigeante :

UNIQUEMENT

si la structure est cotisante à l'Afdas

UNIQUEMENT

pour financer des formations en lien avec leur mandat.



- 40€HT/h pour les actions de formation ≤ 70h
- 12€HT/h pour les actions de formation > 70h visant jusqu'au niveau 5
- 18€HT/h pour les actions de formation > 70h à partir du niveau 6



- Pas de nombre limite de dossiers ni de plafond par structure
- Pas de limite en terme de nombre d'heures par action de formation



Les actions collectives portées par la tête de

réseau

Dispositif mobilisable pour les Bénévoles ayant des missions de direction et gestion d'une structure tels que Président, Vice-président, Trésorier ou membre d'une instance dirigeante.

UNIQUEMENT

si la structure est adhérente à l'Afdas

UNIQUEMENT

pour financer des formations en lien avec leur mandat.

FRAIS ANNEXES sous forme de forfait :

- ➤ Nuit: 72.40€
- ➤ Repas sans nuitée : 15€
- > Transport : au réel et dans la limite de 300 € (hors DOM)
 - Transport DOM : au réel et dans la limite de 800€

- 6 à 25 stagiaires maximum par action
- 2 Entreprises minimum



- Actions de formation ≤ 15 JOURS
- Certifications RNCP exclues

Nouveauté 2021

Point de vigilance à partir de 15 actions collectives par Tête de réseau => les demandes passeront en commission de gestion du conventionnel.

- 1 800€/jour pour les coûts pédagogiques
- 2 200€/jour en cas de location de salle



Nouveauté 2021 Les Frais annexes sont portés par la tête de réseau uniquement.



Le Catalogue Sport*









17 thématiques

Une offre de formation adaptées au développement de vos Structures et des compétences de vos Salariés



Catalogue Sport : Développement de structure, développement durable, développement de l'offre sportive, tutorat, management d'une équipe, activité physique et sportive adaptée, prévention et lutte contre les incivilités, lutte contre les discriminations, communication et réseaux sociaux, communication évènementielle, tutoriel vidéo, analyse vidéo, évaluation des risques – document unique.

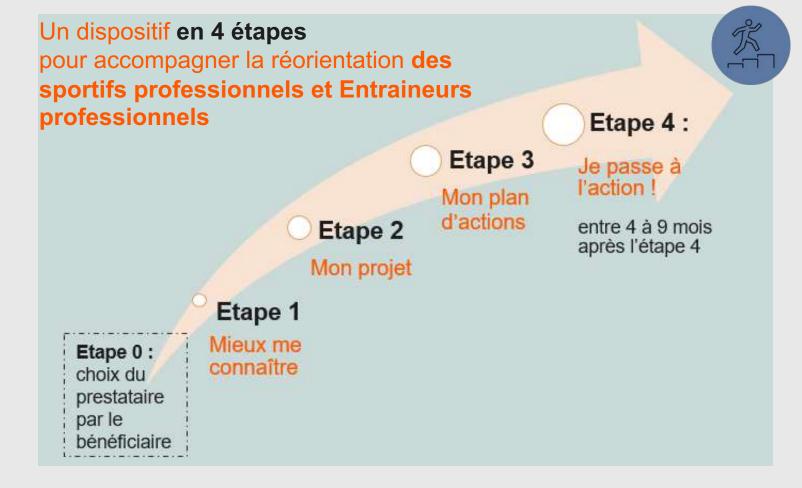
* Dates des sessions à venir

L'appui Conseil Carrière



L'appui conseil carrière en vidéo :

https://youtu.be/swbZ3J0r2HM



Accompagnement Sur-Mesure

100% financé par le conventionnel du Sport

Lien vers notre site internet : Appui Conseil Carrière



FNE Formation

FSE (50 - 250 sal)

Cofinancements régionaux

Notre offre de Cofinancements 2021



Notre offre de services

Nos prestations d'appui conseil

Liens utiles
Contacts
etc..



L'Afdas met son savoir-faire à votre service pour :



Mettre en œuvre un proje RH sur mesure



Recruter vos futurs salariés et alternants



Développer les compétences de vos équipes

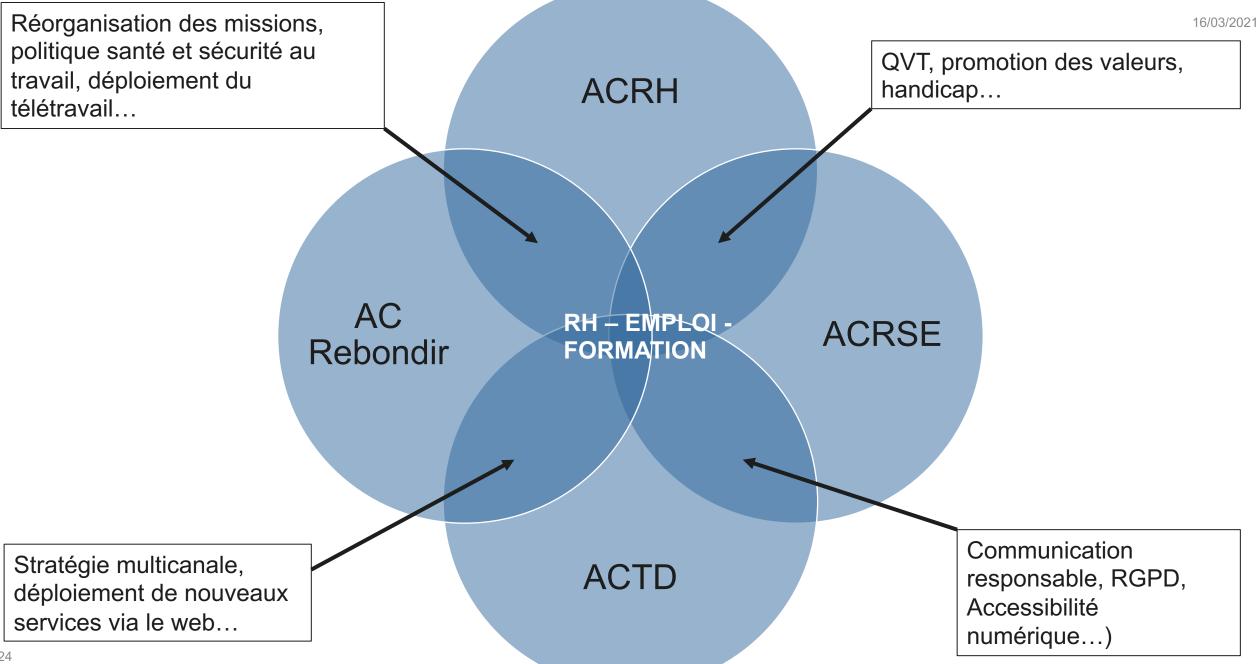


Financer et assurer le suivi de vos projets de formation



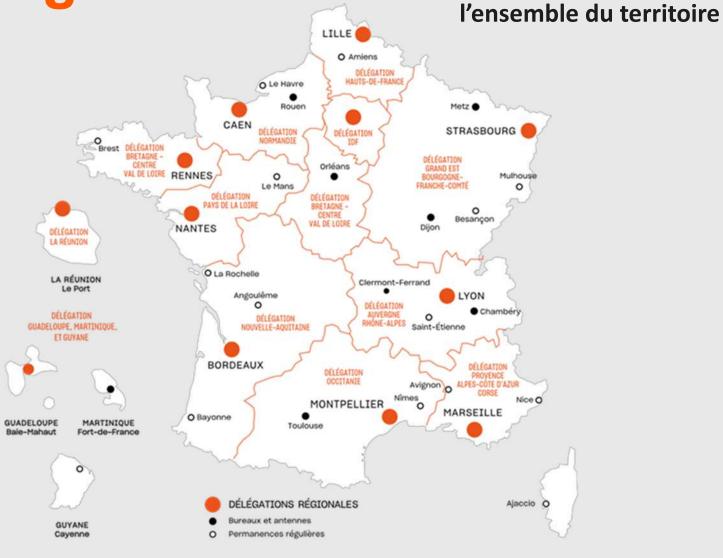
L'Afdas met son savoir-faire à votre service pour :





Vos contacts en région?

Vos interlocuteurs en région



Un réseau de proximité sur

Liens et informations utiles sur:

Les critères du conventionnel sport :

https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/plan-de-formation-des-branches/sport

FNE Formation (attention mise à jour prochainement de la page avec les dernières évolutions) https://www.afdas.com/fne_formation

Le rapport d'activité de l'Afdas

https://www.afdas.com/actualites/ra-2019

Restez Informer avec nos Newsletter:

S'abonner

Liens utiles: l'alternance

Recruter et intégrer un alternant : les différents contrats

Le contrat d'apprentissage



Le contrat d'apprentissage dans le sport



Le contrat de professionnalisation





Comparatif alternance



MERCI